

Le professeur CAPEJS

professionnel
de la pédagogie

professionnel
de la surdité

professionnel
de la parole

Formation



- Master 2 MEEF et notamment celui dispensé par l'Université Savoie-Mont blanc Mention PIF Parcours "Enseignement et Surdité". Une formation accessible pour les personnes sourdes (Boucle magnétique, interprètes LSF, AVA...)
- Diplôme d'Etat CAPEJS (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement des Jeunes Sourds)



Rôle et missions du prof CAPEJS

ENSEIGNER À DES JEUNES SOURDS AVEC UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

- Évaluer et assurer le suivi scolaire du jeune,
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer en équipe pluridisciplinaire les projets personnalisés des jeunes en lien avec leur famille,
- Informer et échanger avec les intervenants de la scolarisation du jeune sur les difficultés liées à la surdité et apporter des conseils sur les aménagements nécessaires,
- Contribuer à l'égalité des chances, au développement de la vie sociale et à l'insertion sociale et professionnelle du jeune sourd ou malentendant,
- Collaborer avec les familles,
- Participer à la vie institutionnelle de sa structure,
- Former les futurs professeurs CAPEJS,
- Contribuer aux actions de recherche.



ASSURER DES SÉANCES D'APPRENTISSAGES ET DE PERFECTIONNEMENT DE LANGUE FRANÇAISE ORALE ET DE LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

- Accompagner le jeune dans la construction de sa langue (Langue des Signes Française (LSF), Langue Française Orale avec l'aide ou non de la langue française parlée complétée (LfPC) en accord avec son projet linguistique.

Type de public

- Élèves sourds et malentendants, avec ou sans trouble(s) / handicap(s) associé(s) (ex : trouble du spectre autistique)
- Élèves avec troubles sévères du langage



Ses conditions d'exercices



- En enseignement dans des classes (UE) localisées dans une structure spécialisée (INJS, IRJS, CESDA...)
- En enseignement dans des classes (UEE) ou regroupements localisés dans un établissement EN ou agricole
- En suivi individuel en inclusion ou au sein d'une structure spécialisée (SSEFS, PEJS, SAFEP, CAMPS...)

Quelques chiffres

Nombre d'élèves sourds
scolarisés en France :
10 500 (DGESCO, 2020)



Nombre de professeurs CAPEJS diplômés :
environ 710 sur tout le territoire
(UP'CAPEJS, recensement en cours, 2020)

Nombres de structures
employant des profs CAPEJS :
58 sur 181 structures (UP'CAPEJS, recensement en
cours, 2021)



Le professeur CAPEJS n'est pas

UN.E AESH

Le professeur CAPEJS, lorsqu'il intervient en inclusion dans une classe d'entendants, est acteur de son accompagnement et utilise des outils et modes de communication spécifiques à la surdité.

UN.E ORTHOPHONISTE

Le professeur CAPEJS ne rééduque pas la parole mais aide à l'apprentissage et au perfectionnement de la parole par des mises en situation concrètes, il travaille non seulement sur le versant langagier mais le pan pédagogique également.

UN.E CODEUR LPC OU UN.E INTERPRÈTE LSF OU UN.E INTERFACE DE COMMUNICATION

Le professeur CAPEJS, lorsqu'il intervient en inclusion dans une classe d'entendants, adapte le mode de communication (LSF, LfPC...) au(x) jeune(s) présent(s) mais garde sa position d'enseignant en reformulant (comme les codeurs LPC par exemple) et surtout en adaptant et enrichissant le contenu du cours grâce à sa pédagogie. Il n'a pas la neutralité demandée, ni le diplôme des interprètes LSF ou des codeurs LPC.

UN ÉDUCATEUR / UNE ÉDUCATRICE

Le professeur CAPEJS n'intervient pas sur le volet socio-éducatif du jeune et de sa famille.